

# Notre Mémoire

BULLETIN DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS TATOUÉS DU CONVOI  
DU 27 AVRIL 1944

F

184936 à 186590

## ÉDITORIAL



sacrifice de nos aînés ? Le rapport de force sera-t-il toujours l'ultime recours en cas de conflit ?

J'ose espérer que cette nouvelle année apportera l'apaisement nécessaire au bien-être du monde. Nous, humains, avons d'autres priorités pour notre planète.

Gardons l'espoir d'un monde apaisé et que 2024 apporte bonheur et paix aux enfants de la Terre.

Prenez soin de vous et bonne année.

**Christophe Dham,**  
Président

fil de Jacques Dham (185 366)

Qui pouvait penser, le 27 avril 1944, que nous serions là en 2024. Que nous reviendrions à Compiègne pour nous souvenir et témoigner.

Le 20 avril prochain, nous, familles, nous penserons très fort à nos parents qui empruntèrent, il y a 80 ans, ce parcours allant du camp de Royallieu à la gare de Compiègne.

Départ vers l'horreur et l'inconnu.

L'Amicale est là et elle peut se féliciter d'être toujours active et prête à honorer nos chers Déportés.

Derrière les drapeaux de l'Amicale, nous marcherons à la mémoire de nos chers parents. Nous aurons tous en tête le sacrifice de leur jeunesse, l'amour de leur Pays et de la liberté.

Mais nous aurons aussi en tête, malheureusement, l'histoire qui se répète. Les guerres toujours présentes, les massacres toujours aussi nombreux. 2023 s'achève sur un bilan mortifère.

A travers le monde, qu'avons-nous retenu du



**2024,**  
l'année du 80<sup>e</sup>  
anniversaire  
du départ  
du convoi

”

p 1

Éditorial

p 2

Les Arrestations  
d'Alfortville

p 4

Le parcours d'un  
jeune immigré  
Yvan TEPUS

p 6

Arolsen Archives  
Réponse à vos  
interrogations

p 7

Flossenbürg

p 8

Vie de l'Amicale

# L'affaire « dite » des 17 arrestations d'Alfortville !

**C**ette année, Dominique LALY a rejoint l'Amicale et grâce à elle, vous allez découvrir le tragique récit des 17 arrestations d'Alfortville. Des 17 arrestations, tous seront déportés et 8 le seront par le convoi des Tatoués, dont Roger LALY 185834, son papa et Gérard DUBRAI 185524, son ami.

Anciens membres de l'Association des Anciens Élèves de l'École Municipale Victor-Hugo d'Alfortville, de nombreux jeunes se regroupent au sein de cette Amicale.

Ils forment et animent une Troupe Théâtrale.

Pendant le conflit 39-45, un grand nombre d'entre eux, appartenant aux Auberges de Jeunesse d'Alfortville, d'obédience commu-



niste, entrent en résistance contre l'occupant et adhèrent au FUJP (Forces Unies de la Jeunesse Patriotique). Ils sont en contact permanent avec d'autres jeunes « résistants », issus du même milieu scolaire et associatif, appartenant à l'Organisation Civile et Militaire de la Jeunesse (OCMJ), et en particulier le Groupe-Franc mené par Denis GUILLON.

Ils se réunissent souvent, le soir, dans un local connu de la municipalité pour des répétitions. En fait, il s'agit de l'ancienne Banque Populaire située au 178 ter, rue de Villeneuve, transformée par la nouvelle Municipalité en Centre de Jeunesse du Maréchal Pétain.

Le 31 décembre 1943, un terrible bombardement visant l'usine SKF va endeuiller le nord d'Alfortville.

« Entre temps, les ex-Ajistes font un excellent travail et coopèrent en bons termes avec le Groupe-Franc. Ces jeunes communistes ne sont pas complexés par le jeu politique de leurs aînés. Ils font de la Résistance en Français avant tout ! (Denis GUILLON) »

Ils se spécialisent surtout dans le canton par de nombreuses distributions de tracts, de lacérations d'affiches allemandes ou collaborationnistes, d'inscriptions murales ou sur les chaussées. Ils posent également des drapeaux tricolores sur des édifices publics à Alfortville et à Maisons-Alfort à l'occasion du 11 novembre 1943. Au début

1944, ils participent à des prises de parole au cinéma l'EDEN, 1 bis, rue des Écoles à Charenton, et au lancement de tracts dans la salle, appelant les spectateurs à lutter contre l'occupant... avec, malheureusement, des repérages, des dénonciations...

« Ces opérations exigent des équipes de protection bien armées et fournies en armes facilement camouflables. Récupérations d'armes individuelles, en attaquant les agents de police rentrant chez eux... (Denis GUILLON) »

Peu de temps après le bombardement, le Centre de Jeunesse du Maréchal Pétain ouvre un Centre de Secouristes de la Croix-Rouge Française. Les jeunes Résistants alfortvillais y adhèrent en masse et passent des cours de premiers soins. Les cours donnent droit à un brassard de secouriste Croix-Rouge et un laissez-passer pendant les heures de couvre-feu... offrant un alibi aux réunions des jeunes Résistants. Ils se mêlent aux pétainistes qui forment un petit noyau. Cependant, les activités liées à la résistance sont vite repérées par les Autorités Municipales de l'époque soutenant le régime de Vichy. Le maire-adjoint de Marcel CAPRON, Camille FREY, est au courant et possède déjà une liste (Denis GUILLON doute d'un certain « PATRICK », fréquentant le Centre et les jeunes Résistants). Une première arrestation a lieu le 2 février 1944 (Paulette HOURDIN, dite Poupée) et 16 autres le soir du 1<sup>er</sup> mars 1944, au centre de la Croix-Rouge.

« En pleine séance, on entend un roulement sourd de camions qui stoppent devant la banque réquisitionnée. Du premier sortent des soldats allemands qui cernent la portion de rue comprise entre la Place Jean-Jaurès et le Centre du Maréchal Pétain. Du second descendent 3 policiers en civil de la Gestapo, dont un interprète, tenant une liste à la main. Ils entrent dans la salle de réunion et procèdent à un appel nominatif. Ceux qui font partie effectivement des jeunes du Maréchal sont alignés contre un mur. Les autres, c'est-à-dire les jeunes Résistants, sont dirigés vers les camions et embarqués de force, solidement encadrés par les soldats allemands... La nouvelle fait vite le tour d'Alfortville et j'en suis avisé dans la soirée par un ancien camarade d'école. (Denis GUILLON) »

## Parmi ces arrestations :

**5 femmes :** Yvonne BRIDOUX (18 ans), Camille COLLET (20 ans), Yvonne DEHEDIN (22 ans), Paulette HOURDIN (17 ans), Mireille KINNEN (18 ans).

Le 18 avril 1944, elles sont déportées dans un convoi de 417 femmes. Le départ a lieu Gare de l'Est à Paris en direction de Ravensbrück (Allemagne). Paulette HOURDIN, arrêtée un mois plus tôt, fait aussi

partie du convoi. Au cours du transfert, Yvonne BRIDOUX parvient à jeter un message pour sa famille en gare de Pantin : « Prévenir Mme BRIDOUX, 26, rue du Pont-d'Ivry à Alfortville. Fille partie en direction inconnue, a quitté le Stalag 122 avec bon moral. » Le message fut bien transmis par un cheminot.

Le 22 avril 1944, c'est l'arrivée au camp de Ravensbrück. « *Quatre à cinq jours dans des wagons à bestiaux sans hygiène. C'est le convoi des 35000 !* » (Mireille KINNEN)

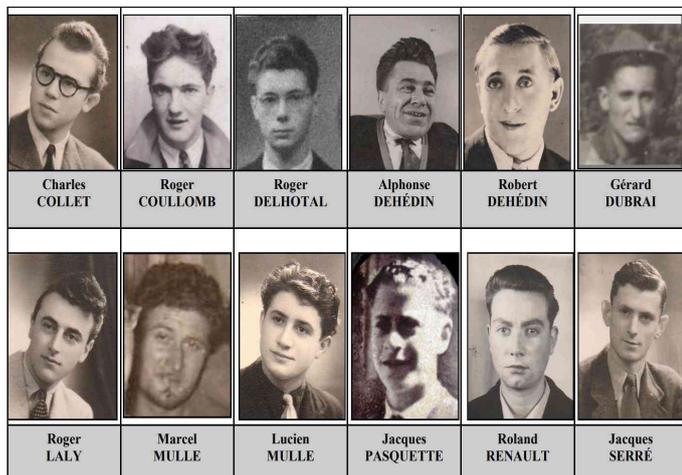
Elles sont en partie affectées à des travaux de terrassement. Le 2 juin 1944, Yvonne BRIDOUX (35 324), Camille COLLET (35 335), Yvonne DEHÉDIN (35 341), Mireille KINNEN (35 384) sont transférées au Kommando d'Holleischen (Tchécoslovaquie) qui dépend du camp de Flossenbürg.

Elles sont soumises au travail forcé dans une usine d'armement, où les femmes déportées travaillent 12 heures par jour (une semaine de jour, une semaine de nuit...) « *avec pour toute nourriture une louche de soupe très claire le midi et soir et un seul morceau de pain par jour. Hygiène zéro, que de l'eau glacée. L'hiver pas de chauffage et juste une robe rayée pour tout habillement* ». (Mireille KINNEN)

Paulette HOURDIN (35 372) est déportée à Mauthausen (Autriche) le 7 mars 1945 avec un nouveau matricule 1914. Bien que destiné aux hommes, un camp pour femmes est ouvert en septembre 1944.

Elles seront toutes libérées de Holleischen le 5 mai 1945 par des partisans tchèques, sauf Paulette HOURDIN qui sera libérée de Mauthausen le 22 avril 1945 par la Croix-Rouge.

**12 hommes :** Charles COLLET (18 ans), Roger COULLOMB (19 ans), Alphonse DEHÉDIN (31 ans), Robert DEHÉDIN (27 ans), Roger DELHOTAL (20 ans), Gérard DUBRAI (20 ans), Roger LALY (19 ans), Lucien MULLE (18 ans), Marcel MULLE (24 ans), Jacques PASQUETTE (18 ans), Roland RENAULT (21 ans) et Jacques SERRÉ (19 ans).



Comme leurs compagnes féminines, les hommes sont d'abord questionnés durement par la Gestapo. Après leurs interrogatoires, ils sont transférés au camp de Royallieu. Un convoi part de Compiègne le jeudi 6 avril 1944, vers 10 h (Matricules extrêmes 61851 à 63336), les prisonniers se rendent à pied à la gare de Compiègne direction Mauthausen en Autriche.

Lucien MULLE (62 864), Marcel MULLE (62 865), Roland RENAULT (63 041) et Jacques SERRÉ (63 156) sont du convoi. Le train arrive à

la gare de Mauthausen le 8 avril 1944 en Allemagne, près de Berlin. Un autre convoi part de Compiègne le 27 avril 1944. C'est le tristement célèbre « Convoi des Tatoués » de nos parents.

Beaucoup de prisonniers viennent de la Région Parisienne. Ce sont de jeunes résistants d'origine ouvrière.

Charles COLLET (185 319), Roger COULLOMB (185 345), Alphonse DEHÉDIN (185 402), Robert DEHÉDIN (185 403), Roger DELHOTAL (185 418), Gérard DUBRAI (185 524), Roger LALY (185 834), Jacques PASQUETTE (186 180) sont du convoi.

Robert DEHÉDIN reste à Auschwitz pour de graves raisons de santé jusqu'au 4 janvier 1945. « Expédié » au KL de Gross-Rosen en Pologne, il retourne, très malade, le 17 février à Buchenwald.

Alphonse DEHÉDIN restera à Buchenwald.

Six partiront vers Flossenbürg : Charles COLLET, Roger COULLOMB, Roger DELHOTAL, Gérard DUBRAI, Roger LALY seront ensuite transférés à Flöha pour fabriquer des fuselages et des pièces d'avion. Jacques PASQUETTE est dirigé, après Flossenbürg vers le camp de Mockethal.

#### **7 seront libérés :**

Marcel MULLE, libéré le 5 mai 1945 (Mauthausen), est rapatrié le 30 mai 1945 à Annemasse.

Lucien MULLE, libéré le 11 avril 1945 (Buchenwald) par les Américains, est rapatrié le 25 avril 1945 à Longuyon.

Roland RENAULT, libéré le 6 mai 1945 (Ebensee), est rapatrié à Metz le 24 mai 1945.

Charles COLLET est libéré le 8 mai 1945 (Flöha) par l'armée russe.

Alphonse DEHÉDIN est libéré (Buchenwald) le 11 avril par les Américains.

Roger DELHOTAL, libéré le 8 mai 1945 (Flöha) par l'armée russe, rentre en France par Pilsen le 27 juin 1945.

Roger LALY est libéré le 8 mai 1945 (Flöha) par l'armée russe.

#### **5 décèderont :**

Jacques SERRÉ décède en déportation, le 10 avril 1945 (Orienburg).

Roger COULLOMB est fusillé lors de l'évacuation du camp de Flöha le 15 avril 1945.

Robert DEHÉDIN décède en déportation le 18 février 1945 (Buchenwald).

Gérard DUBRAI travaille jusqu'à fin novembre à Flöha ; très malade, il retourne à Flossenburg. Il y décède le 29 janvier 1945.

Jacques PASQUETTE, libéré de Flossenburg, décède le 4 juin 1945 à l'hôpital de Prague, suite d'une maladie contractée au camp de concentration avant le rapatriement.



Roger LALY  
Juillet 1945



## De la Croatie à la France, le parcours d'un jeune immigré.

**G**illes TEPUS nous a rejoints après avoir été quelques années éloigné de l'Amicale. Nous profitons de son retour pour vous dévoiler l'histoire de son papa, Yvan TEPUS 186459.

Celui-ci est né le 12/10/1922 à Nebosja, en Croatie, de l'union de Thérèse LAMBERCEC et de Mirko Humbro TEPUS.

Mirko était officier dans l'armée Austro-Hongroise ; il fut démobilisé début 1920 et retourna dans sa Croatie, sans grandes ressources financières. Avant de quitter son pays, le grand-père de Gilles eut quelques petits emplois d'ouvrier. Il décida, en 1927, de quitter la Croatie avec femme et enfants (Marie, Milka, Yvan père et Serge), pour la Lorraine et Homécourt.

Ils s'installèrent dans le quartier de la gare. Mirko devint le célèbre tailleur de cette ville d'Homécourt.

Jeune garçon de 5 ans, Yvan est arrivé à Homécourt et découvre un univers inconnu. Fils d'ouvriers et d'immigrés, c'était une épreuve, pour ce jeune garçon, ainsi que pour toute la famille.

Mirko fut embauché à la mine du fond de la Noue en 1929.

Il décéda en 1939, de la silicose, cette terrible maladie des mineurs de fond.

Faisant une scolarité brillante, malgré le handicap de la langue qu'il surmonta très vite, son diplôme de comptable obtenu, Yvan fut embauché, début des années 40, dans les bureaux de cette même mine, qui avait causé la mort de son père.

Déjà son destin était scellé, celui dont la trame fut l'entraide, l'altruisme, l'humanisme, constants vecteurs de sa vie et de son engagement personnel.

Yvan, jeune adulte, s'engagea politiquement à gauche. En octobre 1943, il entre dans la résistance, dans le réseau FTPF : Gambetta, région de Briey-Piennes.

Malgré son emploi à la mine d'Homécourt, il fit de la résistance active : son réseau fit sauter des voies ferrées dans la région d'Auboué et Homécourt, inscrivit des slogans sur les murs de la ville, distribua des tracts.

Quelle belle leçon donnée par ce jeune immigré de prendre les armes, de lutter et de résister contre l'envahisseur nazi. C'est ce qu'on peut appeler de la Résistance.

Trahi et dénoncé, il est envoyé vers la mort par l'administration de Pétain.

Il est arrêté le 28 février 1944, sur son lieu de travail, par 3 inspecteurs en civil.

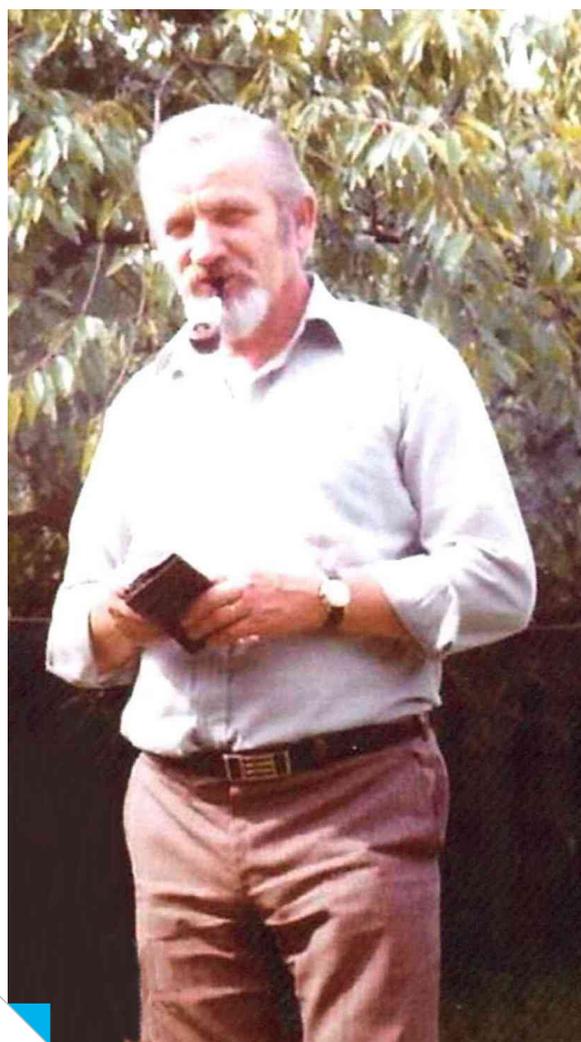
Conduit au commissariat de Jœuf, il subit un interrogatoire musclé, afin de révéler les noms de son réseau. Yvan ne dit rien, et il est transféré à la prison Charles III à Nancy. Là, un juge le condamne comme terroriste.

Après quelques semaines, il est embarqué vers le camp de Compiègne-Royallieu.

Il y reste 1 mois, puis c'est le départ avec le convoi du 27 avril 1944.

Yvan TEPUS reste à Buchenwald jusqu'à l'automne 1944.

A l'automne 44, il est transféré dans le Kommando de Langenstein. Terrible Kommando où le taux de mortalité y était très élevé. Puis, début avril 45, les



SS évacuent tous les camps. Ce furent ces terribles « marches de la mort ». Les Américains arrivaient par l'ouest. Yvan prend l'initiative de s'échapper de ces marches avec deux autres camarades.

Ces pauvres hères, qui n'avaient plus que la peau et les os, devaient marcher pendant des heures. Celui qui traînait à l'arrière de la colonne était assassiné d'une balle dans la nuque, par un SS.



L'arrière petite-fille d'Yvan TEPUS dans les bras de son papa

Ces 3 hommes, profitant d'un moment propice, traversent un bois bordant le chemin. Les balles des SS sifflent autour d'eux. Arrivés à la lisière, à la tombée du jour, ils virent des lumières, dans un hameau.

Un des 3, tiré au sort, part à la rencontre de la première ferme. Le paysan, à la vue de ce pauvre type décharné, comprend tout de suite qui il était.

Le peuple Allemand, pour la plupart, avait accepté la proche défaite, et ce paysan a aidé ces 3 évadés.

Un peu de nourriture, quelques vêtements civils et la possibilité de coucher dans l'étable.

Yvan décide de partir de nuit, et de se reposer le jour ; ils se dirigent vers l'ouest, guidés par le bruit des canons américains. Quelques jours après, ils rencontrent une patrouille américaine. Ils sont envoyés dans un centre médical de l'armée américaine, puis à Bruxelles, et enfin la France, via Lille et la Lorraine. Nous sommes en mai 1945.

Le retour à la civilisation a été douloureux pour ces rescapés. Les proches et amis n'avaient pas compris ce que ces hommes et femmes avaient subi pendant cette période d'horreur. Retenons cette célèbre phrase de Jorge Semprun, républicain espagnol, prix Nobel de littérature, déporté avec Yvan TEPUS à Buchenwald : « *Ces Hommes qui avaient traversé la mort* ».

Devant cette réaction d'incompréhension, ces déportés se réfugièrent derrière un certain mutisme.

Après quelques mois passés à redevenir un être humain, il reprit son poste de comptable à la mine d'Homécourt, rejoignit au foot avec son club, puis en devint son entraîneur.

En 1947, Yvan TEPUS obtient la nationalité française, après 20 années passées en France, et épouse Jeanette LOTTICCI TESSADRI. De leur union, naîtra Laurence en 1948, Gilles en 1949 et Luc en 1950.

Il fut, avec quelques amis, à l'origine du projet de l'implantation d'un cimetière dédié aux soldats soviétiques, à Valleroy, morts dans les mines de fer du Pays Haut. Il y consacra beaucoup de temps et d'énergie.

De 1983 à 1986 il fut conseiller municipal de sa ville d'Homécourt, et aussi membre du cercle d'échecs.

A sa retraite, il fit de nombreux entretiens avec des collégiens et lycéens. Il était plus facile, pour ces Déportés, de s'adresser à des jeunes qu'à des adultes. Il aimait Homécourt, cette ville qui l'avait accueilli, petit enfant d'immigrés slaves, qui l'avait éduqué à l'école laïque de Jules Ferry, où était enseignée cette belle langue de France. Il aimait le symbole républicain inscrit au fronton des mairies qu'il s'était approprié : *Liberté Égalité Fraternité*. Yvan était devenu un enfant d'Homécourt, un enfant de France.

Malheureusement, un terrible AVC, en 1989, à l'âge de 67 ans, le terrassa. Lui qui avait cette force physique, qui avait surmonté toutes les épreuves de l'enfer concentrationnaire, c'est un AVC qui le cloua dans un fauteuil, sans pouvoir communiquer, avec une perte de la parole et une hémiparésie du côté droit.

Quelle grande tristesse de voir cet homme infirme, celui que l'on croyait indestructible. Le destin maléfique lui avait joué un mauvais tour.

Lors de ses déplacements professionnels dans l'est, Gilles s'octroyait quelques instants avec son père.

Il l'emmenait en voiture et, dès la sortie de sa résidence, son père lui indiquait la direction à prendre avec son index gauche. Gilles se doutait de l'endroit, où son père voulait se rendre : c'était Homécourt, la mine, le stade, le cimetière de Valleroy.

Devant la statue d'Amilcar Zanoni, son père restait stoïque, repensant à tous ces instants, pendant lesquels il contribua à la genèse de ce cimetière, et chaque mois de mai, il se positionnait devant la statue et faisait un joli discours.

La ville d'Homécourt, qu'il a tant aimée, et qui lui a tant donné, a décidé de l'honorer en donnant son nom au complexe sportif de la ville.

Cette cérémonie a eu lieu le 24 septembre 2016, en présence des ses enfants et petits-enfants.



# Arolsen Archives International Center on Nazi Persecution

En présence de Monsieur Joël Dupuy DE MÉRY, Maire-adjoint de la ville de Compiègne, de Monsieur René DUFOUR, Représentant Régional Hauts de France de l'Amicale des Déportés Tatoués avec son Président Monsieur Christophe DHAM ; Monsieur Aurélien GNAT, Directeur du Mémorial de l'Internement et de la Déportation du camp de Royallieu, accompagné par Madame Theresa NISTERS, Coordinatrice du projet #StolenMemory des Arolsen Archives, ont inauguré l'exposition itinérante #StolenMemory qui raconte l'histoire de personnes que les nazis déportèrent et incarcérèrent dans les camps de concentration. Les Arolsen Archives conservent encore les effets personnels d'environ 2500 anciens détenus de ces camps. Par le biais de la campagne #Stolenmemory, les Arolsen Archives recherchent leurs familles afin de leur rendre ces souvenirs. Rappelons que les Arolsen Archives documentent les crimes nazis et le destin de leurs victimes. La collection fournit des informations sur les 17,5 millions de personnes, notamment sur les victimes de la Shoah, les Résistants détenus des camps de concentration et tous les autres travailleurs forcés dans les camps, qu'il s'agisse de personnes assassinées ou rescapées.

Plus de 30 millions de documents sont déjà disponibles sur les archives Arolsen en ligne.



[collections.arolsen-archives.org/en](https://collections.arolsen-archives.org/en)  
[arolsen-archives.org/fr](https://arolsen-archives.org/fr)  
[info@arolsen-archives.org](mailto:info@arolsen-archives.org)

## L'Amicale tient compte de vos interrogations !

Vous êtes quelques-uns à avoir réagi en voyant la photo de votre parent sur la fiche d'identification de Buchenwald.

Jean NIVROMONT ainsi qu'Emmanuel LE FLOUR ont très rapidement déclaré ne pas reconnaître pour l'un son frère, pour l'autre son papa.

Je me suis donc rapproché des services du Mémorial de l'Internement et de la Déportation de Compiègne-Royallieu et, lors de l'inauguration des archives Arolsen, j'en ai touché deux mots à Madame Theresa NISTERS, coordinatrice du projet « #stolen memory » des Arolsen Archives.

Dans le même temps, après un entretien avec Monsieur Aurélien GNAT, Directeur du Mémorial, celui-ci a demandé à sa collaboratrice et assistante de conservation, Madame Julia MAITRE, de prendre contact avec les services du Centre International de la Persécution Nazi, basé en Allemagne.

Il y a maintenant quelques jours, nous avons reçu une réponse officielle de la part du Centre International :

Voici leur réponse :

*Il nous a été possible de découvrir, dans les fonds conservés dans nos archives, l'existence de deux listes différentes des nouveaux arrivants, datées du 14 mai 1944.*

*En procédant à un examen aléatoire de ces listes, nous avons pu constater que les photos des détenus ne correspondaient*

*probablement pas aux fiches individuelles des détenus. Certaines fiches de détenus français contiennent des données de détenus polonais, ou alors le numéro courant indiqué en bas de la photo ne correspond pas au numéro courant figurant sur la liste des arrivées.*

*Nous constatons que des erreurs ont pu être commises lors de l'arrivée au camp ou lors de la réalisation des photos et de leur attribution aux fiches individuelles des détenus.*

Ce qui confirme les doutes exprimés par Jean et Emmanuel.

| Häftlings-Personal-Karte                                |  | Häftl.-Nr.:   |
|---|--|---|
| Familienname: <u>Dham</u>                               |  | 52.910  |
| Vorname: <u>Jacques</u>                                 | Überstellt am: <u>14.5.44</u> an KL. <u>Buchenwald</u>             | Personen-Beschreibung:                              |
| Geb. am: <u>30.5.20</u> in: <u>Paris 11<sup>e</sup></u> | Stand: <u>led.</u> Kinder: <u>keine</u>                            | Größe: <u>179</u> cm                                |
| Wohnort: <u>Spernay, Dep. Marne</u>                     | Religion: <u>E.K.</u> Staatsang.: <u>Frankreich</u>                | Gestalt: <u>schl.</u>                               |
| Strasse: <u>50, rue Champ de la</u>                     | Wohnort d. Angehörigen: <u>Nieder-Gabrielstr. 1, Spernay, M.O.</u> | Gesicht: <u>langl.</u>                              |
|   |  | Augen: <u>bl.</u>                                   |
|   |  | Nase: <u>l. eingeb.</u>                             |
|   |  | Mund: <u>norm.</u>                                  |
|   |  | Ohren: <u>ebst.</u>                                 |
|   |  | Zähne: <u>vollst.</u>                               |
|   |  | Haare: <u>bl.</u>                                   |
|   |  | Sprache: <u>franz.</u>                              |
|   |  | Bes. Kennzeichen: <u>keine</u>                      |
|   |  | Charakt.-Eigenschaften: <u>folientyp. erf. 1</u>    |
|   |  | Sicherheit b. Einsatz: <u>                    </u>  |
|   |  | Körperliche Verfassung: <u>                    </u> |
|   |  | 44791   |
|   |  | I. S. FOTO No. 1500                                 |
|   |  | KL-IX-43 - 60000                                    |

## Nos liens se resserrent avec l'Amicale de Flossenbürg

Dernièrement, l'Assemblée générale de l'Amicale de Flossenbürg s'est déroulée au Mémorial de Compiègne-Royallieu. Le Président Denis MEIS avait convié notre Représentant Régional, notre ami René DUFOUR. Celui-ci a pu rendre compte au Conseil d'administration de notre Amicale, à propos de l'avancée de l'organisation du voyage prévue en 2025.

Toutes les options sont en cours de réflexion et d'études de faisabilité.

Voyage en avion, en train, en voiture et même en car au départ de Compiègne.

Pour le moment rien n'est décidé, et nous aurons plus d'informations à donner lors de notre AG en avril prochain.



Nous en profitons pour vous donner quelques informations sur le camp de Flossenbürg et, décision importante, le Mémorial de Flossenbürg a fait l'acquisition du bâtiment principal. A ce jour, le bâtiment administratif, ancien pôle de gestion des SS, vient d'être acquis par la direction du Mémorial. Le projet consiste à créer un centre de recherche et d'exposition sur cette période. A l'intérieur du bâtiment, existent des fresques de l'époque nazie célébrant les bienfaits du travail.



Concernant la carrière, celle-ci est en fin de concession. Le contrat d'exploitation s'arrête le 31 mars 2024. Ce qui est le plus important pour toutes les familles de Déportés, c'est le front de taille des Déportés. Si la date de fin d'exploitation de la carrière est connue, le site doit être vidé des pierres utilisables et nettoyé. Il reste donc des étapes importantes après cette période de remise en état. Tout d'abord, le transfert officiel

du site à la direction du Mémorial, puis la présentation par cette direction d'un projet argumenté permettant d'évaluer le budget de gestion nécessaire, et donc les recherches de financement auprès du Land de Bavière et du ministère fédéral. Cela peut durer en l'état plusieurs mois, voire plus.

Ce qu'il faut aussi savoir, ce sont les déboires judiciaires du jeune Stephan KRAPP, jeune allemand habitant le village de Flossenbürg, qui défend depuis plus de 20 ans le maintien de la carrière des Déportés contre l'exploitant Baumann. Bien qu'ayant gagné contre cet exploitant, il a dû payer des frais de justice. Nous pouvons le remercier et saluer son courage et sa détermination à défendre un site exceptionnel pour la mémoire de nos chers Déportés.

Notre ami René a été bien accueilli, et il y a une vraie volonté de travailler ensemble et de mener des actions communes.

Pour preuve, une invitation commune à la visite guidée de l'exposition : « la musique dans les camps Nazis » a été reçue.

Les deux Amicales, Flossenbürg et les Tatoués, auront 30 places de disponibles.

Cette exposition temporaire se déroule au Mémorial de la Shoah, 17, rue Geoffroy-l'Asnier à Paris 4<sup>e</sup>, le dimanche 21 janvier 2024, à 11h00.

Prendre contact avec le secrétariat de Flossenbürg par mail, si vous êtes intéressés.

[association.flossenburg@gmail.com](mailto:association.flossenburg@gmail.com)



### Officialisation de l'Union des Associations de Mémoire des Camps Nazis.

Lors de notre dernière Assemblée Générale en Bourgogne, notre ami Patrick SIMON nous informait de la préparation d'un regroupement des associations de camps.

Il est encore trop tôt pour vous donner tous les renseignements sur cette nouvelle structure, et Patrick nous en parlera plus longuement lors de notre Assemblée prévue le 20 avril.

Pour autant, il faut que vous sachiez que celle-ci existe. Elle a été officiellement installée le mardi 3 octobre 2023, en présence des associations de Buchenwald-Dora, Dachau, Mauthausen, Neuengamme, Oranienburg-Sachsenhausen et Ravensbruck. Cette installation a eu lieu lors d'une cérémonie qui se tenait dans la salle capitulaire du Val-de-Grâce, en présence de Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants.

Vous noterez

que, pour ce lancement, il manque Flossenbürg, et que notre Amicale, qui représente un convoi avec plus de 300 familles de Déportés, n'a ni été conviée, ni été informée.

Attendons la suite, en espérant que cette nouvelle entité ne soit pas une énième organisation qui ne sert à rien, sauf à se regarder le nombril...



Discours de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'État, devant les représentants des associations et les élèves.

### Nous projetons de changer de siège social.

Lors de notre dernière Assemblée générale, nous avons abordé le peu d'aide apportée par la Fondation pour la mémoire de la Déportation à notre Amicale. Pour rappel, notre siège social est domicilié dans leurs locaux.

Dans le même temps, le Mémorial de l'Internement et de la Déportation de Compiègne-Royallieu nous apporte soutien et organisation lors de nos différentes manifestations. Comme, par exemple, la mise à disposition d'une salle et des moyens informatiques pour réunir notre Conseil d'administration, ou pour organiser nos Assemblées. Nous nous sommes donc rapprochés de l'équipe de direction afin d'étudier la possibilité de transférer notre siège social de la FMD au Mémorial de Royallieu.

Il nous paraît légitime que le siège social de notre Amicale soit à l'endroit même où le convoi du 27 avril 1944 était au complet.

Le Conseil d'administration, réuni le 23 novembre dernier, a validé cette proposition et a demandé à Monsieur Aurélien GNAT, Directeur du Mémorial, d'engager la procédure vis-à-vis de la ville de Compiègne pour accepter ce transfert.

Cette proposition sera présentée en Assemblée générale le 20 avril prochain afin d'effectuer officiellement ce transfert de domiciliation.

Lorsque ce transfert sera entériné, le Président s'occupera des démarches administratives vis-à-vis de la Préfecture pour clore ce dossier.

## Cotisations et Règlements - Rappel !

Comme vous avez pu le lire dans le dernier « Notre Mémoire » du mois de juillet 2023, notre cotisation est passée à **25 €**.

Tous les règlements se font par chèque à l'ordre de l'Amicale des Déportés Tatoués mais, afin de vous faciliter vos règlements, vous avez la possibilité de payer par virement directement à notre banque.

Voici le RIB de l'Amicale :

IBAN : FR76 1100 6100 1724 5808 4812 156  
Code BIC : AGRIFRPP810

### SUR VOS AGENDAS

Suite à la décision de l'Assemblée générale, notre prochaine AG se déroulera les 20 et 21 avril 2024 au Mémorial de Compiègne-Royallieu.

Notre programme se précise :

Le samedi matin, Assemblée générale célébrant le 80<sup>e</sup> anniversaire du départ du convoi. Cérémonie au monument de la Déportation de Royallieu et parcours à pied avec les familles du camp de Royallieu jusqu'à la gare de Compiègne. Cérémonie à la gare.

Des fauteuils roulants seront prévus pour celles et ceux qui se sentiraient fatigués

Le lendemain, cérémonie à la stèle du dernier convoi parti de Compiègne pour l'Allemagne, puis visite de la clairière de l'Armistice et du wagon.

Vendredi soir et samedi soir, repas à l'hôtel tous ensemble.

Le samedi midi, repas d'Assemblée générale, en famille avec sa traditionnelle tombola et le dimanche midi, repas dans une brasserie près de la gare avant de nous séparer.

### TRISTESSE

#### Décès de notre ami Jean ZAMBEAUX

Nous l'avons appris tardivement. Notre ami Jean ZAMBEAUX, fidèle de l'Amicale et résidant au Costa-Rica, est décédé le 19 mars 2023. Il venait d'avoir 94 ans.

Son corps fut rapatrié par sa sœur Evelyne, et il repose au cimetière de PINEUILH en Gironde. L'Amicale adresse ses très sincères condoléances à la famille.



### NOTRE MÉMOIRE

Notre Mémoire  
Bulletin de l'Amicale des  
Déportés Tatoués du Convoi du 27 avril 1944  
Janvier 2024 - N° 57  
Directeur de la publication : Christophe Dham  
Adresse : 34, rue Jaillard - 10370 Villenauxe-La-Grande  
Tél. : 06 17 73 84 47  
[www.27avril44.org](http://www.27avril44.org)  
[deportestatoues270444@gmail.com](mailto:deportestatoues270444@gmail.com)  
Facebook "Résistants Déportés Tatoués"  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2024  
Mise en page et impression :  
Lemaire & Thiebaut Imprimeurs - 51120 SÉZANNE  
Photographies : Amicale des Déportés Tatoués

F